

“ Le comité recevra en conséquence comme une faveur une liste des ouvrages que vous avez publiés ou qui ont été publiés sous votre direction, à ce sujet, ou les ouvrages mêmes, si votre gouvernement en fournit des exemplaires pour distribution générale, et sera il aussi très flatté d'avoir votre opinion sur les sujets mentionnés ci-dessus et surtout :—

“ 1. Sur l'utilité qu'il y aurait à recueillir et à conserver des statistiques de nos mines.

“ 2. Sur l'utilité d'attirer l'attention sur les différents minéraux qui possèdent une valeur économique, sur leur application, leur extraction et leur traitement.

“ 3. Et dans le cas où ce système serait reconnu utile, si ce travail devrait être exécuté par la Commission de Géologie qui en ferait un département subordonné, ou par un département ou bureau séparé et indépendant.

“ Une réponse aussi prompte que possible obligerait.

“ Votre obéissant serviteur,

“ ROBERT H. HALL, président.”

“ UNIVERSITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK,

“ FREDERICTON, N.-B., 20 mars 1884.

“ CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 13 mars, me demandant, de la part d'un comité du parlement, mon opinion sur certains points relatifs à la collection et à la conservation de statistiques des exploitations minières et de la métallurgie dans la Puissance. En répondant à votre demande, je vous dirai que les vues que j'ai à vous offrir m'ont été suggérées en partie par des observations personnelles poursuivies pendant quinze ou vingt ans dans le cours de mes travaux géologiques dans cette province, et en partie par la lecture des rapports géologiques reçus d'ailleurs.

“ Quant à la question générale de l'utilité de “ recueillir et de conserver des données techniques et statistiques des exploitations minières et du développement de la métallurgie ”, on ne peut, je pense, donner qu'une seule réponse. Plus ces statistiques seront complètes, entières et exactes, plus elles seront précieuses, et plus il y aura de nécessité de les conserver sous une forme permanente et facilement accessible à tous. Cette nécessité est universellement reconnue partout où la civilisation est avancée ; il y a différence d'opinion seulement sur les moyens à employer pour les obtenir aussi complètes que possible. Il n'est peut être pas hors de propos de donner ici un aperçu concis de ce qui a été fait dans cette province à ce sujet.

“ J'occupe ma présente position depuis 1861. Jusqu'à cette date, les seules publications s'occupant des ressources minérales du Nouveau-Brunswick étaient celles du Dr A. Gesner et du prof. J. W. Johnston ; la première consistait en une série de rapports sur la géologie de la province, et l'autre s'occupait surtout des facilités qu'offrait le pays pour l'industrie agricole, et contenait aussi quelques articles sur la géologie de la province. Dans les deux publications, les renseignements sur les minéraux ayant une valeur économique sont rares, dispersés, incomplets et subordonnés à l'exposition des autres sujets.

“ Afin de mieux me renseigner à cet égard, et d'obtenir un point de départ pour des recherches ultérieures, j'entrepris en 1864, de l'avis et avec l'assistance pécuniaire du gouverneur Gordon, de visiter les différentes sections de la province, et de rassembler toutes les informations possibles concernant la condition de nos industries minières à cette époque ; le résultat de ces recherches fut publié subséquemment et présenté à la législature provinciale. Faute de temps et de moyens, ces renseignements étaient nécessairement restreints et d'un caractère peu satisfaisant. Je vous transmets sous ce pli une copie du rapport qui les contient.

“ Depuis la publication de ce rapport sur les “ Mines et les Minéraux de la province,” mon attention s'est portée, presque sans interruption sur sa structure géologique, jusque'à ce jour, dans des explorations faites en partie privément et en partie au service des gouvernements fédéral et provincial. Je suis ainsi à portée de